

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 26/07/2023 - 9204 - 2004 B 00366 - 451 982 128 - 2LINVEST

2 L INVEST
SARL au capital de 700 000 euros
Siège social : 22 Place de la République
91210 DRAVEIL
451 982 128 RCS ÉVRY

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'ÉVRY	
	Le : 2 ^e JUIL. 2023 Numéro: 9204

DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2023

Je soussigné : **Laurent LECLERCQ**

Associé unique, titulaire de l'intégralité des titres composant le capital social

J'ai procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et en ma qualité de Gérant, j'ai établi et arrêté les comptes annuels dudit exercice.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre :

- Approbation des comptes de l'année 2022,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat net comptable de l'exercice écoulé,
- Déclaration des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce,
- Dont acte de la rémunération de la gérance au cours de l'exercice 2022,
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ces comptes tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique donne à la gérance quitus, entier et sans réserve, de sa gestion pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 597 653.13 euros comme suit :

- * A titre de distribution de dividendes, un montant brut de 590 000.00 euros -
Représentant un dividende d'un montant arrondi de 84.29 euros par titre
- * Au poste comptable « Autres Réserves », le solde du résultat soit 7 653.13 euros

Le montant de 590 000.00 euros est intégralement éligible à l'abattement fiscal de 40%.

Ce dividende de 590 000 euros sera mis en paiement dans les neuf mois de la clôture de l'exercice, soit au plus tard le 30 septembre 2023, sous déduction pour l'associé personne physique fiscalement domiciliée en France et portant sur des titres hors PEA, des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôt sur les revenus.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il a été procédé au titre des trois exercices précédents à la distribution de dividendes suivante :

Exercice clos le 31.12.2022 éligible à l'abattement fiscal de 40% 130 000.00 €

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique mentionne l'absence de conventions réglementées visées par les dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce.

CINQUIÈME DECISION

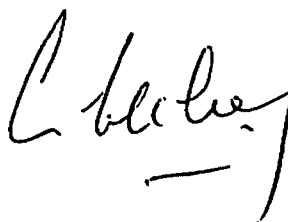
L'associé unique déclare n'avoir perçu aucune rémunération au titre de ses fonctions de gérant au cours de l'exercice écoulé.

SIXIÈME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalité légale.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

Laurent LECLERCQ - Associé unique



2 L INVEST
SARL au capital de 700 000 euros
Siège social : 22 Place de la République
91210 DRAVEIL
451 982 128 RCS EVRY

Exercice clos le 31 décembre 2022

**TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR
L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2023**

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 597 653.13 euros comme suit :

* A titre de distribution de dividendes, un montant brut de 590 000.00 euros
Représentant un dividende d'un montant arrondi de 84.29 euros par titre

* Au poste comptable « Autres Réserves », le solde du résultat soit 7 653.13 euros

Le montant de 590 000.00 euros est intégralement éligible à l'abattement fiscal de 40%.

Ce dividende de 590 000 euros sera mis en paiement dans les neuf mois de la clôture de l'exercice, soit au plus tard le 30 septembre 2023, sous déduction pour l'associé personne physique fiscalement domiciliée en France et portant sur des titres hors PEA, des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôt sur les revenus.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il a été procédé au titre des trois exercices précédents à la distribution de dividendes suivante :

Exercice clos le 31.12.2022 éligible à l'abattement fiscal de 40% 130 000.00 €

Certifiée conforme
La Gérance



Certifié conforme

Chelly

EURL 2 L INVEST

22 Place de la République
91210 DRAVEIL

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

2022



AUDIT CONSEIL COMPTABILITE

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région Paris Ile-de-France

1910001 EVRY COURCOURONNES

Tél. 01 69 12 27 27

Fax. 01 69 21 48 25

acc-experts.fr

EURL 2 L INVEST

22 Place de la République
91210 DRAVEIL

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

2022



AUDIT CONSEIL COMPTABILITE

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région Paris Ile-de-France

91000 EVRY COURCOURONNES

Tél. 01 69 12 27 27

Fax. 01 69 21 48 25

acc-experts.fr

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
1. Comptes annuels	
Soldes intermédiaires de gestion	2
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Compte de résultat détaillé	6
Bilan actif	7
Bilan passif	8
Bilan détaillé	9
2. Annexe	
Règles et méthodes comptables	11
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	15
3. Liasse fiscale	16

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société

EURL 2 L INVEST

Pour l'exercice du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	2 039 579
Résultat net comptable (Bénéfice)	597 653

Fait à Evry

Le 21/04/2023

Christian PAGEAUT

Expert-comptable

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE				
MARGE DE PRODUCTION				
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T				
MARGE BRUTE GLOBALE				
Autres achats et charges externes	2 181,87	1 896,71	285,16	15,03
VALEUR AJOUTEE	-2 181,87	-1 896,71	-285,16	15,03
Impôts, taxes et versés assimilés	359,00	362,00	-3,00	-0,83
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-2 540,87	-2 258,71	-282,16	12,49
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 540,87	-2 258,71	-282,16	12,49
Produits financiers	604 345,00	140 292,00	464 053,00	330,78
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	601 804,13	138 033,29	463 770,84	335,98
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	4 151,00	603,00	3 548,00	588,39
RESULTAT DE L'EXERCICE	597 653,13	137 430,29	460 222,84	334,88

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
MARGE DE PRODUCTION						
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T						
MARGE BRUTE GLOBALE						
Autres achats et charges externes						
honoraires	1 008,00		720,00		288,00	40,00
honoraires juridiques	1 128,00		1 128,00			
frais actes et contentieux	45,87		48,71		-2,84	-5,83
	2 181,87		1 896,71		285,16	15,03
VALEUR AJOUTEE	-2 181,87		-1 896,71		-285,16	15,03
Impôts, taxes et verst assimilés						
CFE	359,00		362,00		-3,00	-0,83
	359,00		362,00		-3,00	-0,83
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-2 540,87		-2 258,71		-282,16	12,49
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 540,87		-2 258,71		-282,16	12,49
Produits financiers						
Optique LECLERCQ Dividendes	77 872,00		42 390,00		35 482,00	83,70
OPS Dividendes	526 473,00		97 902,00		428 571,00	437,76
	604 345,00		140 292,00		464 053,00	330,78
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	601 804,13		138 033,29		463 770,84	335,98
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices						
Impôt société	4 151,00		603,00		3 548,00	588,39
	4 151,00		603,00		3 548,00	588,39
RESULTAT DE L'EXERCICE	597 653,13		137 430,29		460 222,84	334,88

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)			
Chiffre d'affaires net			
<i>Dont à l'exportation</i>			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
Total I			
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)	2 182	1 897	
Impôts, taxes et versements assimilés	359	362	
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			
Total II	2 541	2 259	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 541	-2 259	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée III			
Perte supportée ou bénéfice transféré IV			
Produits financiers			
De participation (3)	604 345	140 292	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total V	604 345	140 292	
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total VI			
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	604 345	140 292	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	601 804	138 033	

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021	Abs.(%)
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges			
Total produits exceptionnels (VII)			
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total charges exceptionnelles (VIII)			
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	4 151	603	
Total des produits (I+III+V+VII)	604 345	140 292	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 692	2 862	
BENEFICE OU PERTE	597 653	137 430	
(a) Y compris :			
- Redevances de crédit-bail mobilier			
- Redevances de crédit-bail immobilier			
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) Dont produits concernant les entités liées			
(4) Dont intérêts concernant les entités liées			

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes						
honoraires	1 008		720		288	40,00
honoraires juridiques	1 128		1 128			
frais actes et contentieux	46		49		-3	-5,83
Total	2 182		1 897		285	15,03
MARGE SUR M/SES & MAT	-2 182		-1 897		-285	15,03
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
CFE	359		362		-3	-0,83
Total	359		362		-3	-0,83
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 541		-2 259		-282	12,49
Produits financiers						
Optique LECLERCQ Dividendes	77 872		42 390		35 482	83,70
OPS Dividendes	526 473		97 902		428 571	437,76
Résultat financier	604 345		140 292		464 053	330,78
RESULTAT COURANT	601 804		138 033		463 771	335,98
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices						
Impôt société	4 151		603		3 548	588,39
RESULTAT DE L'EXERCICE	597 653		137 430		460 223	334,88

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 318 659		1 318 659	1 318 659
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 318 659		1 318 659	1 318 659
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	4 034		4 034	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	716 886		716 886	249 695
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	720 920		720 920	249 695
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 039 579		2 039 579	1 568 354
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	700 000	700 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	70 000	70 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	665 663	658 232
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	597 653	137 430
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 033 316	1 565 663
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 112	2 088
Dettes fiscales et sociales	4 151	603
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	6 263	2 691
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 039 579	1 568 354
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 263	2 691
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
titres participation opt. leclercq	188 400		188 400	188 400
titres participation ops	1 130 259		1 130 259	1 130 259
	1 318 659		1 318 659	1 318 659
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 318 659		1 318 659	1 318 659
Stocks				
Créances				
Autres créances				
c/c laurent leclercq	4 034		4 034	
	4 034		4 034	
Divers				
Disponibilités				
bnp	716 886		716 886	249 695
	716 886		716 886	249 695
TOTAL ACTIF CIRCULANT	720 920		720 920	249 695
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 039 579		2 039 579	1 568 354

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel		
capital	700 000	700 000
	700 000	700 000
Réserve légale		
réserve légale	70 000	70 000
	70 000	70 000
Autres réserves		
réserves diverses	665 663	658 232
	665 663	658 232
Résultat de l'exercice	597 653	137 430
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 033 316	1 565 663
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
FNP	2 112	2 088
	2 112	2 088
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat - impôts sur les bénéfices	4 151	603
	4 151	603
Dettes fiscales et sociales	4 151	603
TOTAL DETTES	6 263	2 691
TOTAL PASSIF	2 039 579	1 568 354

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 2 L INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 039 579 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 597 653 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/04/2023 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Circonstances exceptionnelles

Conséquences de l'évènement Covid-19

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises.

Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée, néanmoins l'entreprise n'est pas en mesure d'en chiffrer précisément les principaux impacts, comme cela est recommandé par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020.

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est également dans l'incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 318 659			1 318 659
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 318 659			1 318 659
ACTIF IMMOBILISE	1 318 659			1 318 659

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 034 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	4 034	4 034	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	4 034	4 034	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 700 000,00 euros décomposé en 7 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

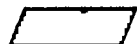
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 263 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 112	2 112		
Dettes fiscales et sociales	4 151	4 151		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	6 263	6 263		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FNP	2 112
Total	2 112



Notes sur le compte de résultat

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
EURL 2 L INVEST			
SIRET	4 5 1 9 8 2 1 2 8 0 0 0 1 4		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
22 Place de la République			
91210 DRAVEIL			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Fonds de placement et entités financières similaires	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	27 676	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %
		PV exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches d'activités art 44 quaterdecies	Autres dispositifs
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case	
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF	Visueur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :			
- du comptable : SAS AUDIT CONSEIL COMPTABILITE			
6 rue du Bois Sauvage 91000 EVRY COURCOURONNES			Tél : 01 69 12 27 27
- du conseil :			Tél :
- du CGA ou du viseur conventionné :			Tél :
- N° d'agrément :			

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	130 000	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	130 000
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	130 000

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL 2 L INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		22 Place de la République 91210 DRAVEIL		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 5 1 9 8 2 1 2 8 0 0 0 1 4		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	1 318 659	1 318 659	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	1 318 659	1 318 659		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 034	4 034	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	716 885	716 885		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	720 919	720 919		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 039 578	1A	2 039 578		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL 2 L INVEST		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 700 000)			DA	700 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	70 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	665 662	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	597 653	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 033 315	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 112	
	Dettes fiscales et sociales			DY	4 151	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	6 263		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 039 578		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 263	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>EURL 2 L INVEST</u>						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 181	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	359	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 540
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 540)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	604 345	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	604 345	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	604 345	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	601 804	

(RENOVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		EURL 2 L INVEST		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	4 151		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	604 345		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	6 691		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	597 653		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs			

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

X

7

Si la case est cochée, le montant de la colonne A sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale. Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise EURL 2 L INVEST										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN		LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T	
		Autres participations				8U		1 318 659	8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P			1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T			1U		1V			
TOTAL IV				1Q		1 318 659	1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G		1 318 659	0H		0J	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
TOTAL III				IY		NG		NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
	Autres participations				I0		0X		0Y	1 318 659	0Z	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	1 318 659	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4			0K	1 318 659	0L	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL 2 L INVEST										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB									
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	4 034		4 034						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR									
	Charges constatées d'avance			VS									
	TOTAUX			VT	4 034	VU	4 034	VV					
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	2 112		2 112							
Personnel et comptes rattachés			8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D										
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	4 151		4 151							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW										
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	6 263	VZ	6 263							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : EURL 2 L INVEST		Néant ☐		Exercice N. clos le : 31/12/2022				
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)			WA	597 653			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE				
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX				
		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ				
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7	4 151			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			I8			
		- imposées au taux de 0 %			ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			WN				
	- Plus-values nettes à court terme			WO				
- Plus-values soumises au régime des fusions								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ			
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3			
				TOTAL I	WR 601 804			
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *					WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV			
		- imposées au taux de 0 %			WH			
		- imposées au taux de 19%			WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB			
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %			I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*			WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A 30 217	XA 574 128			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY			
	Majoration d'amortissement*				XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies F)	YI	XG			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies G)	YL				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies B)	YB	Dont déduct° exception simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies C)	YC	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit	ZI				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies D)	YD						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH 574 128			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			bénéfice (I moins II)	XI 27 676				
			déficit (II moins I)		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN 27 676	XO				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL 2 L INVEST</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	137 430			ZD	7 430				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE	130 000				
						ZF					
	TOTAL I	ØF	137 430			ZH	137 430				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ				
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	2 181			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	2 181			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	359			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	359			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ				
DIVERS	— Montant brut des salaires *						ØB				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Si non 0		ZR	1	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : EURL 2 L INVEST		Néant ☒ *			
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	N-8				
	N-9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)					
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 4 5 1 9 8 2 1 2 8 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL 2 L INVEST

ADRESSE (voie) 22 Place de la République

CODE POSTAL 91210

VILLE DRAVEIL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 7 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LECLERCQ Prénom(s) Laurent

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 7 000

Naissance : Date 13111961 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE

Adresse : N° 22 Voie chemin de l'Ermitage

Code Postal 91450 Commune SOISY-SUR-SEINE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III au C G I)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 4 5 1 9 8 2 1 2 8 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL 2 L INVEST

ADRESSE (voie) 22 Place de la République

CODE POSTAL 91210

VILLE DRAVEIL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

2

Forme juridique SARL Dénomination OPTIQUE LECLERCQ

N° SIREN (si société établie en France) 301459301

% de détention 31.40

Adresse : N° 22 Voie Place DE LA REPUBLIQUE

Code Postal 91210

Commune DRAVEIL

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination OPTICIEN PERFORMANCES SERVICES

N° SIREN (si société établie en France) 968200121

% de détention 100.00

Adresse : N° 104 Voie avenue de la République

Code Postal 91230

Commune MONTGERON

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032